



## FICHE DE POSTE

### INTITULÉ DU POSTE

**Renfort saisonnier - Agent d'entretien de la commune**  
**Du 1<sup>er</sup> juillet au 31 octobre 2021**

### MISSIONS PRINCIPALES DU POSTE/ENCADREMENT

**\*Missions :**

- Travaille en équipe,
- Effectue des travaux d'espaces verts
- Contribue à la protection de l'environnement (Plantation de vivaces, réduction d'arrosage...),
- Participe au fleurissement et l'embellissement de la ville,
- Réalise des travaux d'entretien de la commune,

**\*Encadrement :**

Non.

### DESCRIPTIF DES ACTIVITÉS PRINCIPALES

- \* Entretien des espaces verts : Plantation, arrosage, désherbage, débroussaillage, Taille, Tonte (tractée), nettoyage et préparation des massifs,
- \* Utilisation du souffleur,
- \* Surveillance de la propreté des espaces publics et des espaces verts de la Ville,
- \* Nettoyage des matériels et des outillages,
- \* Respect des plannings élaborés par la hiérarchie.

### RENFORT SUR LES ACTIVITÉS VOIRIE-ENVIRONNEMENT-PROPRETÉ

- \* Balayage manuel, lavage, désherbage et entretien des voies publiques,
- \* Remonter de l'état des voiries à sa hiérarchie,
- \* Réalisation de travaux de manutention divers.

### RELATIONS FONCTIONNELLES

**\*Internes :**

- La Direction du Service Technique,
- Les agents du CTM.

**\*Externes :**

- Fournisseurs, commerciaux.

### COMPÉTENCES REQUISES

**\*Savoir**

- Connaissances techniques aux différents fondamentaux dans le domaine de la propreté, de travaux d'entretien de la voirie et des espaces verts,
- Bonnes connaissances des moyens matériels dédiés à l'activité.

**\*Savoir faire**

- Polyvalence afin d'assumer une continuité du service public.

**\*Savoir être**

- Discrétion,
- Ecoute,

- Réactivité,
- Rigueur,
- Esprit d'initiative,
- Savoir rendre compte,
- Autonomie,
- Travail en équipe,
- Disponibilité,
- Ponctualité,
- Sens du service public.

#### **CONTRAINTES ET DIFFICULTÉS SPÉCIFIQUES**

- Travail en extérieur,
- Port des équipements de protections Individuel et de protection collective (EPI et EPC),
- Titulaire du permis B (facultatif).

#### **RYTHME DE TRAVAIL**

**\*Temps de travail : 35 heures**

- **Horaires indicatifs** 8 h 30 – 12 h / 13 h 00 – 16 h 30